

## Bilan initial de Compétences (BIC)

### Principes généraux du BIC

Le Bilan initial de Compétences (BIC) est un travail écrit que les étudiant·e·s en travail social réalisent en vue de leur formation pratique.

Il consiste en une mise en lien de plusieurs éléments, en vue d'une première projection dans l'activité professionnelle de l'institution de formation pratique.

Il constitue une balise situant l'étudiant·e à l'entrée en formation pratique, permettant aux PF d'entrer très directement dans le processus d'évaluation initiale des compétences du travailleur sociale, de la travailleuse sociale en formation.

### Objectifs du BIC

- Revisiter le processus d'intervention en travail social
- Rechercher les connaissances, outils et techniques vus en cours
- Réactiver les expériences professionnelles vécues dans la formation pratique antérieure
- Amorcer l'écriture du DCPT (contexte institutionnel – situations professionnalisantes– outils et techniques)
- et surtout, permettre aux étudiant·e·s de réfléchir sur leur conception de l'intervention en travail social et sur les valeurs qui les animent en tant que professionnel.le.s.

### Eléments à mettre en lien

#### 1. Une analyse a-priori du contexte professionnel

En particulier :

- a. Population, thématiques et/ou problématiques sociales et culturelles prises en compte par l'institution.
- b. Professionnels et méthodes de travail, concepts théoriques fondamentaux, valeurs énoncées par l'institution, idéalités, etc.
- c. Cadre institutionnel : taille, structure administrative, genre d'institution, modes de financement, historique, statut juridique, éléments de droit significatifs, etc.

#### 2. Un état des lieux des savoirs, savoir-faire, savoir être, et ressources diverses à disposition de l'étudiant·e en vue de son engagement dans le travail de l'institution

En particulier :

- a. Bilan de ses ressources issues des expériences antérieures de l'étudiant·e
  - i. Ressources théoriques en lien avec les thématiques travaillées dans l'institution.
  - ii. Ressources pratiques et conceptuelles en lien avec les procédures de travail de l'institution.
  - iii. Ressources personnelles pour faire face aux défis envisagés.
  - iv. Autres ressources mobilisables ou à rechercher.

#### 3. Un travail d'explicitation des compétences visées par la FP

- a. Définition personnalisée et contextualisée de chacune des compétences visées :
  - i. (1-6) pour la FP1
  - ii. (6-11) pour la FP2
- b. Explicitation de chacune des compétences, en lien avec ce que l'étudiant sait ou imagine du travail effectué dans l'institution.

- 4. Une appropriation d'une méthodologie d'intervention propre à l'orientation choisie (FP2 seulement)**
- a. Pour les étudiant·e·s **ES**
    - i. Une réflexion sur la référence éducative, en lien avec l'institution de formation pratique
  - b. Pour les étudiant·e·s **ASC**
    - i. Un travail d'analyse de faisabilité de l'action socioculturelle suivant la méthodologie OGALARA, en lien avec l'institution de formation pratique
  - c. Pour les étudiant·e·s **AS**
    - i. Un travail de définition des idéalisés professionnelles de l'étudiant·e

### **Esquisse d'un projet de formation**

Les éléments ci-dessus sont mis en liens, afin que l'étudiant·e puisse se projeter dans sa formation pratique. Des besoins particuliers sont mis en évidence, des thématiques à travailler sont soulignées, des éléments de motivation sont évoqués et pourront être partagés avec son PF.

### **Modalités du travail**

Ces recherches peuvent être entreprises à partir des sites internet des différentes institutions, des rapports annuels, des modules de formation suivis à la HETS. Si des informations manquent, vous pouvez signaler que vous vous posez certaines questions et les garder « au chaud » pour le début de la formation pratique.

Le bilan initial est un travail écrit, de 3 à 5 pages, réalisé selon les consignes d'écriture professionnelle en vigueur à la HETS-Valais.

Il doit être remis au plus tard au PF et au RFP, le premier jour de la FP.

Ce document sert de « balise initiale » au PF et à l'étudiant·e, en vue de procéder à une évaluation initiale des compétences ; il est ainsi un outil d'une aide précieuse dans l'élaboration du DCPT.

Lors de la rencontre tripartite, un retour est donné à l'étudiant·e par la, le RFP sur le bilan initial.

En cas de travail jugé insuffisant, un travail complémentaire sera exigé.

La réalisation du bilan initial de compétences est une des conditions de validation de la FP.